



la mutuelle *complètement* santé



PROTECT PREVOYANCE
*Etre protégé efficacement
en complément de votre couverture santé*
01 43 80 06 22

Mut'accident +

Etre bien protégé face aux accidents du quotidien

Le saviez-vous ?
11 millions de victimes d'accidents de la vie quotidienne, 18 500 décès par an, principale cause de mortalité en France

Les accidents de la vie quotidienne peuvent avoir de lourdes conséquences, **Mut'Accident +** garantit une indemnisation forfaitaire pour les dépenses et préjudices corporels subis pour vous et votre famille

Les plus de la garantie

- 3 options adaptées à vos besoins :
 - 1) Capital **Décès** et indemnité hospitalière (**IJH**)
 - 2) Capital **Décès** et Incapacité Partielle et Permanente (**IPP**)
 - 3) Capital **Décès**, indemnité hospitalière (**IJH**) et Incapacité Partielle et Permanente (**IPP**)
- Pas de questionnaire médical
- Pas de limite d'âge aux versements des prestations
- Pas d'exclusion des sports à risque
- Majoration du capital décès en cas d'accident de la circulation

Conditions et formalités d'adhésion

- Aucune limite d'âge à l'adhésion sauf Incapacité Partielle et Permanente : 65 ans
- Versement d'une allocation hospitalière de 60 jours par accident.

Prestations		Pack	Premium
Décès	Accidents de la circulation	53 045,00 €	203 692,80 €
	Autres Accidents	37 131,50 €	143 221,50 €
IPP	jusqu'à 70 ans	37 131,50 €	143 221,50 €
Dépendance	au delà de 70 ans	106,09 € / mois	371,32 € / mois
IJH	Tout accident	25,46 € / jour	50,92 € / jour